

ROMÉ.

LÉTTRE DE N. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A ses Vénérables Frères les Patriarches, les Primats, les Archevêques et Evêques de tout le monde catholique en grâce et en communion avec le Siège apostolique (1).

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons remercié, comme de juste, la souveraine bonté de Dieu, dont l'arbitre et la volonté providentielle régit toute la vie des hommes, de ce que le jour du cinquantenaire de Notre sacerdoce ait lui pour l'Eglise. Aussi bien cet accord si unanime des cœurs dans les témoignages de respect, dans les largesses de la libéralité, dans les manifestations publiques d'allégresse, celui-là seul pouvait le susciter de qui dépendent pleinement les esprits, les volontés et les cœurs des hommes, et qui règle et dirige les événements pour la gloire de la religion chrétienne.

C'est en effet un remarquable et mémorable événement, par lequel les ennemis de l'Eglise, malgré eux, qu'ils le veuillent ou non, voient de leurs propres yeux que cette Eglise garde sa vie divine et la vertu dont elle est divinement donnée ; ce qui les oblige à se persuader que les impies font de vains efforts lorsqu'ils frémissent et méditent de folles attaques contre le Seigneur et contre son Christ.

Afin que le souvenir de ce divin bienfait se perpétuât et pour que l'utilité s'en répandît autant que possible, Nous avons ouvert le trésor des grâces célestes à tout le troupeau qui Nous est confié. Nous n'avons pas manqué non plus d'implorer les secours de la miséricorde divine en faveur de ceux qui se trouvent en dehors de l'arche du salut, et en cela nous visons à obtenir : que toutes les nations et tous les peuples unis dans la foi par le lien de la charité, ne forment bientôt qu'un seul troupeau sous un seul pasteur. C'est ce que Nous avons demandé à Notre-Seigneur Jésus-Christ par Nos supplications, à l'occasion du rite solennel de la récente canonisation.

Elevant, en effet, les yeux vers l'Eglise triomphante, Nous avons solennellement décerné et accordé pour les uns les honneurs suprêmes des saints, pour les autres le culte des bienheureux, à ceux des héros chrétiens dont l'examen des sublimes vertus et des miracles avait été heureusement terminé selon les règles du droit, afin que la Jérusalem céleste fût unie par la communauté d'une même joie à celle qui poursuit encore sur la terre le pèlerinage qui doit la mener à Dieu.

Mais, pour mettre en quelque sorte, Dieu aidant, le comble à cette joie, Nous désirons remplir aussi largement que possible le devoir de Notre charité apostolique en étendant aussi la pléni-

(1) Nous empruntons la traduction du *Moniteur de Rome*.